

Informations de base	
<b>2019/2785(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Produits biocides: inscrire le D-fructose en tant que substance active à l'annexe I	
Complétant <a href="#">2009/0076(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/08/2019	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2019)05865</a>	
08/08/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/10/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		